



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse de l'étude de contexte de l'opération de mise à 2x3 voies de la RN165 entre Sautron et Savenay

Novembre 2023

L'État, représenté par la DREAL Pays de la Loire, porte le projet de mise à 2x3 voies de la RN165 entre Sautron et Savenay.

Préalablement à l'enquête publique liée à l'autorisation environnementale, il a souhaité disposer d'une première approche du contexte dans lequel s'inscrit le projet et des positions des acteurs du territoire.

À cet effet, 17 acteurs ont été rencontrés de mars à avril 2023 par l'agence MD Conseil & associés.

Cette synthèse vise à restituer les principaux points de vue exprimés.

UN PROJET ATTENDU PAR LE PLUS GRAND NOMBRE

Attendue depuis longtemps, la mise à 2x3 voies est perçue comme toujours utile par une majorité des personnes rencontrées. Les premiers travaux réalisés sur la RN165, au niveau de Savenay et de Couëron, ont eu des effets positifs.

Le projet leur apparaît indispensable pour moderniser, fluidifier et sécuriser cet axe, considéré comme « une colonne vertébrale du département ».

Les collectivités proches de la route nationale soulignent également que le projet évitera le report de trafic sur les routes secondaires non adaptées et dans les bourgs lors des périodes de pointe ou en cas d'accidents.

Pour les acteurs rencontrés, les besoins vont croître avec la densification de la population du territoire, et les actifs ont besoin d'une infrastructure routière performante.

L'importance de l'axe pour le tourisme est également mise en avant.

Pour autant, certains voient dans une 2x3 voies un encouragement à l'autosolisme et indiquent que le projet doit intégrer plusieurs aspects (covoiturage, transports en commun, modes actifs) pour changer les habitudes de déplacements et l'usage de la voiture personnelle.



LES ACTEURS RENCONTRÉS

- Collectivités et acteurs politiques — Région Pays de la Loire, Nantes Métropole, Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Communauté de communes d'Erdre-et-Gesvres, Communauté de communes Estuaire et Sillon, communes de Couëron, Fay-de-Bretagne, Malville, Saint-Étienne-de-Montluc, Savenay, Sautron, Temple-de-Bretagne, Vigneux-de-Bretagne
- Association — France Nature Environnement Pays de la Loire
- Sociétés civiles — Conseil de développement Erdre et Gesvres, Conseil de développement Estuaire et Sillon
- Acteur socio-économique — CCI Nantes – Saint-Nazaire

LES ENJEUX À PRENDRE EN COMPTE DANS LE PROJET

Encourager le recours aux modes actifs, aux transports en commun et au covoiturage

La plupart des acteurs interrogés soulignent que le projet doit accompagner le changement de pratiques de mobilités qui ne se fera pas tout seul.

Certains acteurs questionnent l'usage futur de la 3^{ème} voie créée. Ils suggèrent de mener une réflexion pour la dédier aux transports en commun et au covoiturage.

Il leur semble important, dans ce cadre, de renforcer l'offre de transports en commun avec la mise en place de lignes de bus régulières et des arrêts bien situés. Les acteurs insistent également sur le développement nécessaire de l'offre ferroviaire en matière de cadencement et d'équipements.

L'agrandissement ou la création d'aires de covoiturage avec les services associés (abris vélos, bornes de recharge) est attendue.

Le département de Loire-Atlantique porte l'ambition de relier toutes les communes par un aménagement cyclable, le projet devra en tenir compte.

Favoriser l'attractivité des zones d'activités le long de la RN165

Les collectivités soulignent l'importance des zones d'activités à proximité de la RN165 pour le développement économique du territoire. Un accès facilité est un atout pour leur développement et leur attractivité. Le réaménagement des points d'échanges est donc vu comme un point positif.

Les chefs d'entreprise soulignent l'absence de liaisons quotidiennes et de voies dédiées aux modes doux entre les zones d'habitation et les entreprises, ce qui peut freiner le recrutement de futurs salariés.

Protéger le cadre de vie des riverains

Les craintes portent sur les nuisances acoustiques qui pourraient être amplifiées, et suscitent des demandes de mise en place de protections phoniques. Des revêtements de chaussée adaptés sont également suggérés. Certains s'inquiètent des problématiques qui pourraient être générés pendant la période de travaux sur certains axes secondaires.

Préserver l'environnement

Les attentes sont fortes sur la qualité environnementale du projet, notamment sur les passages faune, le traitement des eaux des chaussées et la limitation des impacts sur les zones humides. Les passages pour la faune devront être suffisamment nombreux pour assurer la transparence écologique.

S'il est noté que l'élargissement par le terre-plein central limite les impacts, il est attendu que la DREAL se montre exemplaire et vigilante particulièrement sur l'aménagement des échangeurs.

Communiquer auprès du public et des usagers

Les acteurs soulignent que si aucune opposition franche n'est relevée, le projet sera nécessairement source de débat. Les enjeux devront être exposés clairement.

Les réunions publiques envisagées par la DREAL sont fortement attendues, et les collectivités proposent de soutenir cette démarche.



SUITE À CES ENTRETIENS D'ACTEURS, LA DREAL A ENGAGÉ DIVERSES ACTIONS

- Lancement d'une étude d'opportunité de mise en place d'une voie réservée.
- Lancement d'une étude conjointe avec le département de Loire Atlantique sur l'agrandissement des aires de covoiturage réutilisant au maximum les surfaces déjà artificialisées.
- Intégration dans les études de conception de pistes cyclables sur 2 ouvrages d'art surplombant la 2x3 voies.
- Poursuite des études environnementales, réalisation d'un bilan gaz à effet de serre, mise en place de caméras pour observer le passage de la faune dans les ouvrages existants.
- Adaptation du plan de communication pour préciser la réponse du projet aux enjeux de mobilité prévoyant :
 - o l'organisation de réunions publiques ;
 - o l'alimentation du site internet de la DREAL au fur et à mesure des études ;
 - o un travail en concertation avec les collectivités pour améliorer les dessertes des zones d'activités.